

Résolution présentée par la la délégation de la

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE FEDERALE D'ETHIOPIE

Thème Conflit et sécurité internationale

Concerne La création d'une force armée africaine, les casques blancs, qui maintienne l'ordre et la paix sur le continent.

L'assemblée générale,

Soucieuse de la prospérité des peuples africains,

Consciente que la prospérité d'un pays implique nécessairement un cadre de paix,

Déplorant les atrocités commises par des groupes terroristes en Afrique, comme le Front de libération nationale du Tigrée en Ethiopie, le groupe djihadiste de l'Etat islamique au Grand Sahara ou encore les actions de Boko Haram,

Constatant que ces groupes veulent renverser le gouvernement en place pour instaurer un gouvernement de terreur,

Ajoutant que la majorité des états africains ne sont pas en mesure de combattre ces rebelles efficacement,

Craignant que ces groupes terroristes parviennent à s'emparer du pouvoir de certains pays.

Décide la création d'un organe au sein de l'ONU, similaire à celui des casques bleus et dirigé par le Conseil de sécurité, qui constitue une force armée commune aux pays d'Afrique :

- qui s'assure de maintenir l'ordre et la paix en Afrique,
- intervenant militairement pour contrer les actions terroristes qui visent à détruire les gouvernements de pays africains,
- qui prévienne de la création de nouveaux groupes terroristes.

Le texte français fait foi